



## Affaires militaires - Check-list

### **Demande de déplacement de dates pour le service militaire Adressée pour préavis à l'Officier de liaison de la Faculté de médecine – UNIGE, Dr Beat Moeckli**

Avant de faire une demande de **déplacement de service**, prenez contact avec votre commandant d'unité (voir page 6 du livret de service ou se renseigner au 0800 424 111) et vérifiez si votre problème ne peut pas être résolu par une demande de congé individuel.

Si ce n'est pas le cas, veuillez adresser une demande de préavis à l'Officier de liaison de la Faculté de médecine (beat.moeckli@hcuge.ch). Veuillez prendre note du fait que l'Officier de liaison de l'Ecole de médecine émet un préavis, mais que seules les autorités militaires cantonales du canton de domicile prennent la décision finale.

Pour un traitement dans les meilleurs délais, veillez à ce que votre dossier soit complet (cf. indications ci-dessous). Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

---

Votre demande de préavis doit comporter obligatoirement :

1. Le **formulaire de demande de déplacement dûment rempli et signé**. Indiquer impérativement une période pour un déplacement pendant la même année que la demande.
2. Une **lettre explicative** qui indique les points suivants :
  - les raisons de votre demande de déplacement
  - les conséquences en cas de préavis négatif de l'Officier de liaison
  - votre année d'études à la date de votre demande
  - votre statut en tant qu'étudiant: régulier, en congé partiel, en congé complet
  - les examens impactés
  - les cours obligatoires impactés
  - le/les module-s d'enseignement impacté-s
  - les stages impactés
3. Les **pièces justificatives**
  - confirmation de la convocation militaire (avis de service, ordre de marche ou extrait du tableau des convocations)
  - attestation de votre année d'études à télécharger sur portail unige
  - le plan d'études (indiquez la période qui vous concerne)
  - le calendrier des examens (veuillez préciser la période de dates qui vous concerne)
  - la/les copie/s de vos contrats de stage signés

Genève, le 23 mai 2023/bmoi